

Déclaration du Canada à la 50^e session de la Commission de la population et du développement

Point 3 à l'ordre du jour : Débat général consacré à l'expérience des pays dans le domaine de la population : « Évolution de la structure par âge de la population et développement durable »

Le discours prononcé fait foi

Madame la Présidente, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Canada croit fermement que, si nous comprenons les besoins de l'évolution de la structure par âge de la population dans le monde d'aujourd'hui et si nous ciblons nos efforts pour répondre à ces besoins, nous serons mieux en mesure de tirer parti du pouvoir de notre profil démographique en évolution et de tirer profit des dividendes qui découlent des changements au niveau de la population. C'est ce qui nous permettra de réaliser des progrès cruciaux dans l'avancement du développement durable et de faire en sorte que personne ne soit exclu.

Le Canada souscrit aux buts et objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement et de son Programme d'action. Nous souscrivons aussi au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La manière dont nous les réaliserons, ensemble, constituera le moment marquant de notre génération.

Les négociations sur le thème spécial de la présente session sont un outil nous permettant de faire progresser le programme et de veiller à ce que l'évolution de la structure par âge de la population apporte une contribution positive au développement. Le développement ne peut pas être durable s'il n'est pas égal.

Le Rapport sur l'état de la population mondiale de 2016 du FNUAP fait valoir avec raison que c'est à travers le parcours de vie d'une fille de dix ans que l'on saura véritablement si le Programme à l'horizon 2030 est une réussite — ou un échec. Qui sont ces filles de 10 ans? Nous devons les comprendre et avons besoin de données exactes et de qualité sur ce groupe d'âge pour les comprendre. Nous devons être créatifs et penser différemment à la manière dont nous travaillons pour répondre à leurs besoins. Nous devons nous assurer qu'on les entend. Et nous devons faire ces choses non seulement parce qu'elles sont la clé du progrès mais aussi pour veiller à être responsables à l'égard des engagements que nous avons pris.

C'est pourquoi le Canada veut assurer l'égalité des sexes et favoriser l'autonomisation des femmes et des filles comme agentes de changement dans leur communauté et leurs pays.

La santé sexuelle et reproductive et les droits connexes constituent un élément crucial de l'autonomisation des femmes et des filles, particulièrement des adolescentes. Les femmes et les filles doivent avoir accès à des services et à des renseignements complets en matière de santé sexuelle et reproductive, y compris à une éducation sexuelle complète et adaptée selon l'âge, à la planification familiale et à des moyens de contraception ainsi qu'à des avortements sécuritaires et légaux et aux soins post avortement, pour qu'elles soient en mesure de prendre des décisions éclairées au sujet de leur corps et de leur avenir.

As reaffirmed in the 2030 Agenda, the achievement of full human potential is not possible if we do not meaningfully address discrimination, violence, and continued human rights violations against women and girls. It is imperative that women and girls, particularly adolescents, are able to make decisions free from coercion, violence, and discrimination.

That is why Canada takes a human rights-based approach to sexual and reproductive health and rights and supports the prevention of and response to sexual and gender-based violence and harmful traditional practices including, child, early and forced marriage and female genital mutilation and cutting.

The economic benefits of investing in sexual and reproductive health and rights are clear. Families with smaller numbers of children often invest more in their children. Empowered women can choose where they work, have more time to enter the formal workforce, and collect more household savings for old age which benefits both households and national economies. When women and girls are valued, well nourished, healthy, and educated they become empowered to fully participate and contribute to the development of their communities and countries.

We must also not forget the importance of multi-sectoral approaches that seek to address the social determinants of health, which are critical for advancing adolescent health and well-being and reaching the most marginalized.

As a strong advocate and lead donor to nutrition programming, we know that during adolescence adequate nutrient intake is critical to support a period of rapid growth. Through our efforts to increase access to quality education, supporting skills development, and working to address specific barriers adolescent girls face in accessing education, Canada is contributing to building healthier, wealthier and more sustainable communities.

Madame Chairperson, Canada recognizes the critical importance of investing in adolescents in order to achieve sustainable development and that we will need strong partnerships with a wide variety of stakeholders to do so.

In this regard, the partnership between the UN Population Division and UNFPA is key, and their effective collaboration is central to the success of the CPD.

Finally, I would like to thank Member States, UNFPA and the UN Population Division for their collaboration in this process. We are hopeful that these negotiations on the special theme of changing population age structures and sustainable development will bring us together on this critical topic, and that our work will be concluded successfully.

Merci.